

Programme de l'atelier

Cadre bâti sain



Ce document est destiné à servir de modèle pour un atelier s'adressant aux professionnels de la santé environnementale. Cet atelier nécessite un animateur et un conférencier. Avant de commencer chaque atelier, il faut réunir les renseignements de base sur les régions ou territoires représentés par les participants afin de rendre ce dernier aussi spécifique que possible sur le plan géographique et réglementaire.



National Collaborating Centre
for Environmental Health

Centre de collaboration nationale
en santé environnementale

CRITÈRES DE CHOIX DU CONFÉRENCIER

Le conférencier doit être un professionnel de l'aménagement du territoire ou un urbaniste, de préférence une personne d'expérience, et idéalement le directeur de l'aménagement; ou encore un responsable de la planification à long terme ou un directeur des services de développement et de construction.

Un professionnel d'expérience serait un choix plus stratégique dans la perspective de l'établissement de relations. Un responsable de la planification à long terme aurait des détails sur les prochains examens du plan officiel de la collectivité. Dans certaines collectivités, les services de développement et de construction constituent une unité distincte chargée d'approuver les projets d'aménagement, ce qui peut permettre d'établir une relation idéale.

Il faut veiller à ce que l'aménageur sélectionné soit favorable à l'intervention de l'inspecteur de la santé publique (ISP) dans les décisions d'aménagement et puisse apporter des conseils et un éclairage sur les prochaines possibilités de collaboration qui s'offrent à eux.

Programme de l'atelier (8 h 30 – 16 h 00)

8 h 30 – 9 h 00 Présentations

- Accueil
- Les animateurs se présentent.
- Préciser le but de cet atelier.

Objectif : mieux préparer les inspecteurs de la santé publique (ISP) à intervenir pour promouvoir la prise en compte des questions de santé dans l'aménagement du cadre bâti, en améliorant leur compréhension des processus, plans et outils d'aménagement, en clarifiant quels sont les acteurs clés des décisions d'aménagement et en leur faisant partager des études de cas utiles.

- Définir le « cadre bâti » dans l'optique de l'atelier.
- Partager l'histoire de la création de l'atelier.
- Présenter le programme de la journée.
- Demander aux participants de se présenter rapidement (nom et fonctions), pour que l'animateur sache qui est présent.

9 h 00 – 9 h 15 Présentation vidéo

- Montrer une vidéo de 12 minutes dans laquelle des experts parlent des questions de promotion de la santé dans l'aménagement du cadre bâti

9 h 15 – 9 h 30 Présentation PowerPoint

- Points clés du document de base, *Foundations for a Healthier Built Environment* (Fondements d'un cadre bâti plus sain), notamment en ce qui concerne le rôle des ISP et la pertinence de leur intervention.

Pertinence : ce document de base donne mandat aux ISP de traiter les questions d'amélioration sanitaire du cadre bâti, en faisant ressortir le lien historique entre santé et aménagement urbain et en montrant comment nous sommes revenus au point de départ.

Rôle : les ISP apportent les données solides et la crédibilité auprès du public qui accompagnent leur perspective sanitaire sur l'aménagement.

Objectif d'apprentissage

- a) *Amener les participants à comprendre la pertinence de l'aménagement dans l'amélioration de la santé ainsi que l'importance de leur intervention. La présentation doit montrer pourquoi il y a un besoin de collaboration entre la santé et l'aménagement (cela est essentiel pour motiver les participants et retenir leur attention pour le reste de la journée). Le reste de l'atelier se concentre sur le quoi, le qui et le comment.*

9 h 30 Distribuer les fiches d'information

Présenter les fiches d'information comme des exemples de possibilités d'intervention dans les programmes d'aménagement. Se reporter à ces fiches d'information tout au long de la journée, au fur et à mesure que leurs sujets sont mentionnés.

9 h 30 – 9 h 45 Pause

9 h 45 – 10 h 30 Instrument d'évaluation de la préparation

Maintenant que les participants ont suivi un exposé introductif sur la santé dans le cadre bâti, leur présenter *l'instrument d'évaluation de la préparation* pour les aider à évaluer dans quelle mesure ils sont préparés à intervenir dans ce domaine.

10 h 30 – 11 h 30 Discussion plénière

Une fois que les participants ont rempli l'instrument d'évaluation de l'état de préparation, leur demander de préciser comment ils participent actuellement à l'amélioration sanitaire du cadre bâti. Aborder les questions ci-dessous :

- Quels mécanismes utilisent-ils actuellement (examen des projets d'aménagement, groupes de travail, etc.)?
- À qui ont-ils parlé?
- Quelles étaient quelques-unes des difficultés de leur participation?
- Qu'avaient-ils l'impression de ne pas savoir?

Dresser la liste des commentaires sur un tableau de papier et y revenir tout au long de l'atelier, en répondant aux questions des participants en cours de route.

Objectifs d'apprentissage :

- a) amener les participants à savoir qui établit des relations avec qui;*
- b) déterminer sur quoi il faut se concentrer (pour l'animateur).*

Trop souvent, les inspecteurs de la santé publique (ISP), les médecins conseils en santé publique (MCSP) et les autres intervenants auprès des collectivités ne savent pas à quels programmes ou activités chacun participe et avec quels membres de la municipalité chacun est en contact. Cela est particulièrement important dans les régions comptant de nombreuses petites municipalités, où plusieurs personnes différentes interviennent auprès de différentes administrations et équipes d'aménagement municipales, alors que c'est une intervention à l'échelle régionale qui pourrait avoir le plus d'impact.

11 h 30 – 12 h 00 Conférencier

Présenter l'aménageur, qui est invité à :

- donner un aperçu des principaux processus d'aménagement en cours, en indiquant notamment les nouveaux projets importants et les principes et politiques que la municipalité met en œuvre lors de leur approbation et de leur orientation;
- préciser de quelles façons la municipalité travaille actuellement avec les ISP et comment elle pourrait améliorer sa relation de travail avec eux;
- indiquer si la municipalité a déjà pris des engagements en matière de croissance intelligente, de développement durable et de potentiel piétonnier des collectivités.

Objectifs d'apprentissage :

- a) pouvoir retenir l'urbaniste à dîner donne une occasion de démarrer la partie « établissement de relations » de la promotion de la santé dans l'aménagement du cadre bâti;*
- b) compléter la connaissance qu'ont les participants de leur propre collectivité par des informations émanant du service d'aménagement.*

L'urbaniste reste pour le dîner.

12 h 00 – 13 h 00 Dîner

13 h 00 – 13 h 30 Présentation PowerPoint sur le contexte, les processus et les politiques de l'aménagement, ainsi que sur les possibilités de participation.

- Présenter la législation provinciale.
- Présenter et définir les processus et stratégies d'aménagement (de la forêt urbaine aux couloirs de verdure).
- Présenter le rôle des politiques.
- Établir des exemples types de possibilités d'intervention ou de participation.
- Présenter des moyens informels d'établir des liens avec les ISP en tant que promoteurs de la santé.
- Présenter les principaux acteurs : directeur de l'aménagement, services de développement et de construction, services techniques, service des parcs, agent d'approbation des projets, maire et conseil municipal.

13 h 30 – 14 h 30 Séance en petits groupes

Les animateurs ont étudié les municipalités des différents participants de l'atelier. Ils aideront le groupe à sélectionner la ou les municipalités à utiliser dans l'exercice suivant, selon des critères pouvant inclure le nombre de participants travaillant avec ou dans chaque municipalité, ou encore le fait qu'une collectivité fait actuellement l'objet d'aménagements de grande ampleur nécessitant une plus grande participation des ISP.

(15 minutes) Demander aux petits groupes de faire le point sur ce qu'ils savent de la situation de l'aménagement (processus, plans existants, nouveaux développements en cours, etc.) dans la municipalité choisie pour la discussion. Parler du fait que lorsqu'une municipalité a peu de personnel d'aménagement, les ISP peuvent avoir intérêt à intervenir au niveau de l'aménagement des sites pour s'assurer qu'un examen adéquat des mesures de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) et d'aménagement paysager, etc., a été effectué. Alors que dans une collectivité disposant de plus de personnel, les ISP pourront avoir plus d'impact par des interventions stratégiques de plus haut niveau.

Leur poser les questions suivantes :

- Votre collectivité procède-t-elle actuellement à un examen de son plan officiel? Sinon, quand le prochain examen aura-t-il lieu?
- Y a-t-il un plan directeur de l'aménagement des parcs en vigueur?
- Y a-t-il de nouveaux aménagements en cours nécessitant la création ou la révision d'un plan local d'urbanisme?
- Y a-t-il une commission d'aménagement?

- Quels sont les différents comités consultatifs existant actuellement (comité de développement durable, comité de la qualité de l'air, comité consultatif d'aménagement, comité de développement économique, etc.)?

(15 minutes) Une fois que chaque groupe a établi une vue d'ensemble de sa propre collectivité, demander aux membres de chacun de discuter entre eux des domaines où ils pourraient intervenir, des façons dont ils pourraient intervenir et des avantages et inconvénients possibles.

Leur poser les questions suivantes :

- À quelle échelle souhaitez-vous avoir un impact? Quels sont les avantages et inconvénients?
- Quels sont les processus *officiels* en cours permettant votre participation éventuelle? Quelle serait la forme concrète de votre participation (avec qui travailleriez-vous, de quelle façon commenceriez-vous à participer, etc.)? Quels seraient quelques-uns des avantages et inconvénients des mécanismes officiels que vous pourriez choisir pour intervenir?
- Quels types de participation *informelle* souhaiteriez-vous établir? Comment vous y prendriez-vous?
- Quelles autres questions pourriez-vous avoir à vous poser pour déterminer dans quel domaine votre intervention peut avoir le meilleur impact stratégique?

(15 minutes) Les petits groupes exposent leurs conclusions à l'ensemble des participants de l'atelier. Cet exercice est un effort conjoint visant à créer une banque de données sur les questions d'aménagement local, à déterminer qui établit des relations avec qui, et à servir de base à de nouvelles conversations sur la façon dont les intervenants peuvent travailler ensemble.

Objectifs d'apprentissage :

- a) amener les participants à partager des informations sur leurs propres collectivités de manière à être mieux préparés à agir à l'issue de l'atelier;*
- b) amener les participants à tirer profit de leur toute nouvelle connaissance des processus d'aménagement dans leur réflexion sur les façons d'intervenir.*

14 h 30 – 14 h 45 Pause

14 h 45 – 15 h 45 Prochaines étapes – Discussion plénière

À partir des informations sur l'aménagement local partagées entre l'aménageur et les participants, ainsi que de la toute nouvelle connaissance des plans, outils et processus d'aménagement, demander au groupe de discuter des questions ci-dessous.

- a) Que feront les participants à l'issue de cet atelier? Avec *qui* collaboreront-ils? *Quels* mécanismes de participation officiels et informels utiliseront-ils? Sur *quels* processus d'aménagement se concentreront-ils? Dans *quels* nouveaux projets d'aménagement pourraient-ils intervenir? Y a-t-il des outils ou stratégies d'aménagement particuliers sur lesquels ils se concentreront pour promouvoir la santé dans leurs propres collectivités?
- b) De quelles autres ressources ou formations ont-ils besoin pour promouvoir des cadres bâtis plus sains?

15 h 45 – 16 h 00 Conclusion

- À quelle échelle souhaitez-vous avoir un impact? Quels sont les avantages et inconvénients?
- Quels sont les processus *officiels* existant auxquels vous pouvez participer? Quelle serait la forme concrète de votre participation (avec qui travailleriez-vous, de quelle façon commenceriez-vous à participer, etc.)? Quels seraient quelques-uns des avantages et inconvénients des mécanismes *officiels* que vous pourriez choisir pour intervenir?
- Quels types de participation *informelle* souhaiteriez-vous établir? Comment vous y prendriez-vous?
- Quelles autres questions pourriez-vous avoir à vous poser pour déterminer dans quel domaine votre intervention aurait le meilleur impact stratégique?
- Comparer avec la liste établie en début de journée. A-t-on répondu aux besoins de compléments d'information exprimés par les participants à propos de domaines particuliers?
- Donner les références des autres outils sur lesquels les ISP peuvent s'appuyer dans leur participation à l'amélioration sanitaire du cadre bâti.
- Faire remplir le formulaire de retour d'information (non inclus; contenu à déterminer pour chaque atelier).
- Remercier les participants.

Ce document a été réalisé grâce à l'apport financier de l'Agence de la santé publique du Canada.

La révision de l'exactitude des termes techniques issus de la traduction de l'anglais vers le français du présent document a été réalisée par le Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal.